

Pont-l'Abbé. Un pêcheur toujours porté disparu



La rivière de Pont-l'Abbé, sous ses aspects parfois idylliques, cache de nombreux pièges, notamment des vasières et des zones de fort courant.

La partie de pêche a tourné au drame, ce week-end, pour deux amis, sur la rivière de Pont-l'Abbé.

Le corps de Ludovic Le Nader, 41 ans, a été retrouvé sans vie, dans une vasière, dimanche en début de soirée. Alain Affret, 44 ans, était toujours porté disparu hier soir, malgré d'intenses recherches.

Les deux Pont-l'Abbistes, pêcheurs à la ligne confirmés et qui possédaient une bonne connaissance des lieux, étaient partis samedi soir dans le secteur de l'île Chevalier. Dimanche, à 14 h, l'épouse d'un des deux hommes, inquiète de ne pas les voir revenir, a alerté la gendarmerie. Une vingtaine d'hommes des gendarmeries de Pont-l'Abbé et de Quimper, mais aussi les pompiers de Pont-l'Abbé, avec des

plongeurs et des embarcations pneumatiques, ont aussitôt entamé les recherches terrestres et nautiques. Dans le même temps, deux hélicoptères, celui de la gendarmerie et Dragon 29 de la protection civile, ont survolé la zone jusqu'à la tombée de la nuit.

Un drame inexpliqué

Hier, jusqu'à la tombée de la nuit les deux hélicoptères se sont à nouveau relayés au-dessus de l'estuaire, sur une surface de recherche couvrant plus de 500 ha. Sans succès.

Pour l'heure, rien n'explique comment ces deux hommes, bien équipés pour pêcher en bord de rivière, ont ainsi pu se retrouver en difficulté et disparaître tous les deux.

Marc Revel

Querrien. Une jeune conductrice se tue dans un accident

Un accident mortel s'est produit hier, vers 13 h, à Pen-ar-Prat, dans la commune de Querrien. Une jeune fille âgée de 19 ans, seule à bord du véhicule, a perdu le contrôle de sa voiture, qui a mordu l'accotement sur la droite avant de traverser la chaussée et de finir sa course contre

un poteau électrique. La victime est décédée sur le coup.

Il s'agissait d'une étudiante domiciliée habituellement à Besançon (Doubs), mais qui travaillait cet été chez Bigard, à Quimperlé et qui était hébergée, pour la saison, dans sa famille, à Querrien.

Quimper. L'auteur présumé d'une tentative de viol déferé à Brest

L'auteur présumé d'une tentative de viol, samedi à Quimper, doit être déferé aujourd'hui au parquet de Brest.

Le procureur de Quimper a décidé de se dessaisir au profit du parquet criminel a indiqué, hier, Éric Tuffery.

L'homme alcoolisé, qui ne reconnaît pas les faits, est soupçonné

d'avoir voulu imposer une félation à une de ses connaissances, dans des toilettes publiques du quartier de Kermoyan, samedi en fin de journée.

La victime qui présentait des traces au cou avait déposé plainte ce week-end. L'auteur présumé avait été interpellé dimanche et placé en garde à vue.

Lannion. Course-poursuite avec la police en plein centre-ville

Vendredi, à 16 h 25, quai Maréchal Foch, à Lannion (22), des fonctionnaires de police qui effectuent un contrôle routier font signe à un véhicule de s'arrêter sur le bas-côté. Loin d'obtempérer, le conducteur accélère, immédiatement suivi des policiers, remontés dans leur véhicule et qui appellent des renforts.

S'en suit une poursuite dans le centre-ville, le conducteur n'hésitant pas à slalomer dans la circulation et à se livrer à un demi-tour sur le par-

king de l'hôpital. Bloqué rue du Général-de-Gaule, il finit par y être interpellé, non sans avoir embouti un véhicule tiers.

Placé en garde à vue, cet homme de 24 ans, originaire de Nevers (Nièvre) et connu des services de police, aurait reconnu les faits. Expliquant n'avoir jamais été titulaire du permis de conduire, il aurait « paniqué à la vue des policiers ». Il sera convoqué le 8 octobre prochain devant le tribunal.

Vallée des Saints. Le site peut ouvrir au public



Dans quelques jours, les visiteurs pourront admirer treize statues monumentales. Six ont été érigées l'an dernier sur la colline, les autres sont visibles sur l'aire réservée aux sculpteurs.

La Vallée des Saints, à Carnoët (22), peut enfin être ouverte au public. La sous-préfecture de Guingamp estime que le site présente toutes les garanties en matière de sécurité.

Hier, le ciel s'est soudainement dégagé au-dessus de la motte féodale de Carnoët où trônent, depuis l'été dernier, les six premières statues monumentales dédiées aux saints bretons. Les premières d'une très longue série, espèrent les porteurs de ce projet fou, inspiré largement des statues de l'île de Pâques.

À l'automne dernier, le projet tout naissant avait été sapé à sa base par la sous-préfecture de Guingamp qui estimait que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour accueillir du public. La pose des statues monumentales à même le sol, sans socle de béton, laissant à désirer. À contrecœur, le maire Rémy Lorinquer avait été dans l'obligation de prendre un arrêté municipal interdisant l'accès au site. « Depuis, une étude a été menée par un architecte et des aménagements ont été apportés. Notamment des drains au pied des statues pour éviter le ravinement », précise Philippe Abjean, président de l'association.

Ce coup de frein brutal n'a pas signé pour autant l'arrêt de tou-

te activité. Ces derniers mois, un bâtiment de ferme, proche de la motte, a été entièrement rénové par la mairie pour accueillir les sculpteurs en résidence. Une aire de travail a été aménagée où sept d'entre eux donnent vie, depuis le début du mois, à six nouvelles sculptures de quatre mètres de haut. Il s'agit de saint Herbot, de saint Hernin, de saint Gildas, de saint Patrick et de sainte Anne. La livraison est prévue le 27 août.

Une vingtaine de statues en 2011

L'an prochain, les artistes travailleront sur une nouvelle série baptisée Cinq sculptures monumentales pour des Bretons unis. Saint Renan pour le Finistère, saint Tugdual pour les Côtes-d'Armor, saint Méen pour l'Ille-et-Vilaine, sainte Nolwenn pour le Morbihan et saint Clair pour la Loire-Atlantique. « Pour la réaliser il nous faut 1.000 dons de 60 €. Le système de mécénat mis en place porte ses fruits, annonce Philippe Abjean. Plus les mois passent, plus les dona-

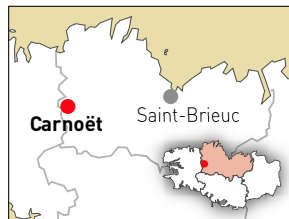
teurs s'engagent tôt. Nous permettant de boucler rapidement l'aspect financier des choses ».

Entreprises, particuliers : un mécénat varié

Des entreprises se lancent dans cette aventure. Mais aussi des particuliers qui se regroupent pour financer leur statue.

C'est le cas par exemple, à Commana (29), où une souscription a été lancée pour que saint Derrien domine à son tour le Poher. Deux familles ont également signé pour que saint Herbot et saint Hernin prennent forme dans les mois à venir. « Les donateurs seront invités à suivre la réalisation de leur statue. Ils pourront même la lever à main d'homme sur la colline », promet Sébastien Mainguy de l'association.

Didier Déniel



Voir les sculpteurs à l'œuvre samedi

Samedi sera organisée sur le site, en partenariat avec la communauté de communes et le comité des fêtes, la première journée culturelle. Dès 9 h 30, et toute la journée le public pourra voir les sculpteurs

à l'œuvre. À partir de 14 h, deux conférences seront organisées : « L'arrivée des Bretons en Armorique » par Raphaël Valéry enseignant et historien ; « L'histoire de la chapelle Saint-Gildas et de

Carnoët », par Jean-Paul Rolland, un historien local. À 16 h 30, Muriel Brizai, passionnée de culture bretonne contera sur le site, des légendes de saints bretons. Ces animations, comme l'entrée

du site, sont gratuites. La journée se terminera par le grand fest-noz sur plancher du Cosquer à partir de 17 h. À l'affiche, les frères Morvan, les groupes Stourm, Loened Fall... 6 €.

Le diaporama sur www.letelegramme.com

Sécheresse. La FDSEA veut une cellule départementale

La FDSEA a demandé à la préfecture d'activer en urgence « une cellule départementale sécheresse » devant « l'ampleur et l'intensité de la sécheresse qui perdure et qui touche particulièrement la façade littorale du Sud-Finistère ».

« Réunion technique » aujourd'hui

Une « réunion technique agricole » est prévue cet après-midi, à

Quimper à la DDTM, direction départementale des territoires et de la mer (ex DDE-DDA), confirme la préfecture. Selon le syndicat agricole, les pertes sur la façade sud et notamment dans la région de Quimperlé vont de « 40 % à 50 % pour les rendements en blé, de 50 % à 70 % en paille et de 50 % sur les stocks de foin d'hiver ». Il annonce solliciter les services de l'État pour « se rendre rapide-

ment sur le terrain afin de constater et d'évaluer les pertes de récoltes de fourrages et de céréales subies par les exploitants dues au déficit hydrique ». Ce qui pourrait déboucher sur une demande de déclaration de calamité agricole.

Restrictions dans neuf communes

Hier, la préfecture a rappelé que la MISE (Mission interservices

de l'eau), se tenait chaque semaine. La prochaine réunion est prévue, jeudi. Elle a rappelé que neuf communes de la région de Quimperlé avaient pris des arrêtés de restrictions d'usage de l'eau pour les particuliers : Le Trévoux et Riec-sur-Belou (jusqu'au 15 août) ; Quimperlé, Mellac, Baye, Moëlan-sur-Mer, Clohars-Carnoët, Arzano, Rédéné (jusqu'au 30 septembre).